

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013

Délibération
n° 2013.10.246

FSE subvention
globale 2011/2013 -
Programmation 2014 :
avant n°1 à la
subvention globale
couvrant la période
2011-2013 dans le
cadre du PLIE

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Robert JABOUILLE, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Gérard DESAPHY à Véronique MAUSSET, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Yves BRION, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Frédéric SARDIN à Françoise LAMANT, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Patrick BOUTON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Redwan LOUHMADI, Catherine PEREZ, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.246**

POLITIQUES SOLIDAIRES / FSE

Rapporteur : Monsieur DAURE

**FSE SUBVENTION GLOBALE 2011/2013 - PROGRAMMATION 2014 : AVENANT N°1 A LA
SUBVENTION GLOBALE COUVRANT LA PERIODE 2011-2013 DANS LE CADRE DU PLIE**

En 2011, le GrandAngoulême et ses partenaires (Etat et Département de la Charente), avaient souhaité poursuivre les efforts engagés en faveur de l'insertion des personnes les plus en difficulté par la signature d'un protocole d'accord pour la période 2011-2013. Il est donc proposé d'établir un nouveau protocole d'accord afin poursuivre les parcours et actions engagées.

Le GrandAngoulême sollicite auprès de Madame la Préfète de la Région Poitou-Charentes, le prolongement de la convention de subvention globale Fonds Social Européen (FSE) signée pour 2011-2013 afin d'utiliser, en 2014, les crédits nécessaires à la mise en œuvre des orientations et objectifs du PLIE.

Afin de mettre en œuvre les objectifs et actions envisagées dans le cadre de l'avenant au protocole PLIE et afin de mobiliser les fonds Européens nécessaires au financement des actions entrant dans le cadre de l'appel à projets PLIE 2014, il convient de solliciter auprès de Madame la Préfète de Région Poitou-Charentes un avenant n° 1 à la convention de subvention globale FSE.

Cette demande d'avenant porte sur :

- La mobilisation des crédits FSE non consommés au cours de la période 2011-2013 estimés à 100.000 €.

Sous réserve de la disponibilité des financements Européen,

Sous réserve de l'avis favorable du prochain comité de pilotage du PLIE,

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 25 septembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n° 1 à la subvention globale FSE et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2013

Affiché le :

24 octobre 2013